

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juin 2016

Excusés : Aberhard Josette, Baschy André, Borda d'Agua Flavio, Bruckner-Bouvier Jean-Claude et Aline, Brugger-Grattaloup Anne-Lise, Cosandier Juliane, de Planta André et Muriel, Gagnebin Nicolas, Gautier Sandrine, Giacobino Robert, Howald Claude, Hunclair Christiane, Kobr-Dubrit Françoise, Lachenal Lise, Lehmann Susanna, Lucco Denereaz Claudine, Martin Roland-Richard, Maury Pasquier Liliane, Meyer Erwin, Meylan Muriel, Ormond François-Michel, Pezzutto Bérengère, Rumpf François, Talabardon Campeas Carolina, Turian Pierre et Danièle, Varenne-Brunot Nancy, Vernier Nicolas, Wanner France

La Présidente, Charlotte de Senarclens, ouvre la cent dix-huitième Assemblée générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1 Approbation du PV de l'Assemblée générale du 9 juin 2015

Le PV de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2 Rapport de la présidente

2.1 Programme d'activités Printemps/Automne 2015

La présidente résume les activités de la SAMAH en 2015.

2015 a été une période sans problèmes particuliers pour la société : excellente cohésion entre les membres et le comité; très bonne fréquentation des événements organisés par la société. La société compte actuellement 1330 membres.

Les rapports avec les autorités du MAH sont bons et fructueux. Comme chaque année, elle remercie : Jean-Yves Marin, directeur des MAH pour sa disponibilité, son écoute et sa complicité à l'égard de la SAMAH ; tous les conservateurs et instances administratives avec qui nous travaillons qui méritent de loin notre reconnaissance. Enfin, un merci spécial, comme chaque année, à Muriel Pavesi, directrice adjointe.

Elle rappelle le programme de 2015 qui donne un aperçu de l'imagination et du dynamisme des membres du Comité: les expositions et événements en cours aux MAH qui ont rythmé les visites-guidées, visites *carte blanche* et dîners pré-vernissage :

- *Biens publics (Rath)*
- *Christiane Baumgartner. White Noise (MAH)*
- *Devenir suisse – GE 200 (Maison Tavel)*
- *J'aime les panoramas. S'appropriier le monde (Rath)*
- *Jean-Pierre Saint-Ours. Un peintre genevois dans l'Europe des Lumières (MAH)*
- *Visions célestes, visions funestes (Cabinet d'arts graphiques)*
- *Peintures italiennes et espagnoles (MAH)*
- *Byzance en Suisse (Rath)*
- *Crypte de la Cathédrale Saint-Pierre, commentée par le Pr Charles Bonnet*
- *Collection privée – dessins et arts décoratifs du XIXe siècle*

Elle relève le succès rencontré par les visites *carte blanche* organisées par Catherine Pulfer et Lucia Rochat à l'heure du déjeuner - nouveau concept proposé depuis un an proposant une mise en valeur d'une œuvre dans les collections permanentes ou temporaires.

Comme les autres années, la SAMAH organise des « visites croisées » avec d'autres institutions culturelles genevoises avec lesquelles elle entretient de bonnes relations grâce à Mireille Turpin et Isabelle Viot-Coster. Sont cités : Fondation Baur, Musée Ariana, Musée International de la Croix Rouge, MEG et désormais le MAMCO. La SAMAH a en effet renforcé ses liens avec la société des amis du MAMCO suite à l'exposition *Biens Publics*.

La SAMAH a continué à organiser en 2015 des visites pour les enfants et petits enfants de ses membres donateurs, bienfaiteurs et soutien qui rencontrent un très grand succès. Ils ont pu découvrir cette année l'exposition *J'aime les panoramas. S'approprier le monde (Rath)* ainsi que les collections du MAH à travers des parcours thématiques.

L'année 2015 fut celle aussi des excursions particulièrement nombreuses et réussies :

- *Excursion à Lausanne – De Raphaël à Gauguin (Fondation de l'Hermitage), Atelier - Raynald Métraux*
- *Excursion à Aarau – Musée des Beaux-arts et vieille ville d'Argovie*
- *Excursion à Bâle – Collection Emanuel Hoffmann (Schaulager) et architecture contemporaine*

Un merci particulier à la dynamique équipe de la commission extérieure formée par Efinizia Morante, Andrea Hoffmann et Emily Chaligné qui trouvent de nouvelles idées de sorties à chaque semestre.

Grâce au dynamisme d'Isabelle Viot-Coster et de Mireille Turpin la SAMAH a renoué avec sa tradition des voyages avec un séjour de deux jours à Marseille organisé conjointement avec l'association des amis de l'Ariana, pour visiter le MuCem, le Musée Borely, Musée des arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode et le Musée des Beaux-arts.

Sans oublier les activités spécialement imaginées pour les membres soutien jeunes par Carmen Queisser de Stockalper – succès grandissant.

2.2 Remerciements

C. de Senarclens remercie :

- la Banque Lombard Odier Darier Hentsch et Cie, cette maison qui nous assiste fidèlement depuis de nombreuses années, nous fait bénéficier de la disponibilité et des compétences de ses collaborateurs. Ils assurent notre comptabilité avec sûreté et diligence et nous permettent d'économiser ainsi tout un poste de travail.
- la Banque Julius Baer et Cie SA qui nous offre deux fois par an l'impression du carton des visites-guidées pour tous.
- l'assistante administrative Jessica Quiry, que tous apprécient – remplacée pendant son congé maternité par Lucas Orias avec compétence et de retour dans ses fonctions depuis début juin 2016.
- le Comité pour son esprit d'initiative et son dévouement au Musée.

2.3 Projet de rénovation et d'agrandissement du MAH

Enfin, elle évoque le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, l'engagement de notre société d'amis en faveur de ce projet et le vote négatif de la population de la ville de Genève le 28 février 2016.

La SAMAH, son comité et ses membres se sont depuis toujours activement engagés en faveur de ce projet qu'ils ont jugés indispensable pour ce musée, ses collaborateurs et ses collections. Fort d'un vote unanime lors de la dernière assemblée générale du 9 juin 2015, le comité de la SAMAH et sa présidente ont mené, financé et organisé la campagne en faveur du Oui au Musée.

Elle remercie chaleureusement :

- Celles et ceux qui se sont engagés au quotidien ces dernières années pour que ce projet aboutisse. Elisabeth Tripod Fatio, Manuel Bouvier et Guillaume Pictet qui au sein du comité y ont grandement contribué.
- les membres de la SAMAH, particulièrement nombreux, qui ont contribué financièrement à la campagne du OUI à travers le fond dédié créé en 2015.
- Celles et ceux qui ont fait campagne dans la rue, dans leur entourage et qui ont pris le temps de réagir par courrier ou par lettre suite au vote du mois de février.

La SAMAH était consciente de vivre un moment déterminant de l'histoire du MAH et même si le résultat n'est pas celui qu'elle espérait, elle affirme être fière d'avoir essayé et d'avoir contribué à renforcer sa position.

« Nous sommes aujourd'hui chacun et chacune d'entre nous inquiets pour l'avenir de cette institution ». déclare C. de Senarclens. Raison pour laquelle Sami Kanaan, Magistrat en charge de la culture et du sport interviendra dans quelques minutes pour évoquer cette question avec les membres présents.

Pour conclure, elle atteste que le Comité de la SAMAH et elle-même restent aujourd'hui déterminés à continuer à prendre part à ce débat et qu'ils poursuivront leur mission en faveur de l'avenir du Musée d'art et d'histoire.

2 Rapport de la trésorière

Dominique de Saint-Pierre commence par présenter le bilan des membres 2015 :

La Société compte 1'308 adhérents en 2015 (contre 1'336 en 2014) :

- 391 membres AVS/étudiant en 2015 (contre 402 en 2014),
- 458 membres simples et couples AVS/étudiant en 2015 (contre 471 en 2014),
- 249 membres couples en 2015 (contre 249 en 2014),
- 84 membres soutien en 2015 (contre 85 en 2014),
- 48 membres soutien jeune en 2015 (contre 53 en 2014),
- 67 membres donateurs en 2015 (contre 72 en 2014),
- 3 membres bienfaiteurs en 2015 (contre 4 en 2014).

Les cotisations enregistrées pour 2015 s'élèvent à Fr. 206'505.- (Fr. 213'144.- pour 2013) soit une baisse de 3.1 %.

Quant aux dépenses, elles demeurent stables, peu de changement à relever:

- Frais de promotion : Fr. 58'693.- (contre Fr. 64'718 en 2014).

- Frais du poste *Activités* : Fr. 28'478.- (contre Fr. 27'959.- en 2014). Elle rappelle que les coûts des activités sont couverts par les frais de participation des membres, notamment pour les excursions, générant parfois des bénéfices.
- Frais d'administration et de comptabilité : Fr. 21'130.- (contre 23'730.- en 2014).
- Petite augmentation du poste *salaires* : Fr. 61'039.- (contre 61'143.- en 2014)

La trésorière souligne une augmentation des fonds propres de l'association en 2015 : Fr. 890'214 (contre Fr. 752'406.- en 2014).

Elle remercie chaleureusement les donateurs de leurs contributions en 2015 : CHF 13'000.- (contre Fr. 43'000.- en 2014).

Elle revient ensuite sur les dons effectués les précédentes années :

- 2003, Lavis de Saint Ours (Fr. 19'000.-)
- 2004, Cahier de dessins Romain C. Vaucher (Fr. 25'000.-)
- 2005, Table d'aspiration de restauration de tableaux (Fr. 69'930.-)
- 2008, Promotion du projet de rénovation et d'agrandissement (Fr. 16'000.-)
- 2010, acquisition d'un Corot pour le centenaire du MAH (Fr. 400'000.-)
- 2011, estampes Claude Lorrain (FR. 16'000.-)
- 2013, Photographies de Picasso par David Douglas Duncan (Fr. 10'000.-)
- 2014, Vase Celerina de Philippe Cramer (Fr. 18'000.-)
- 2016, Campagne en faveur du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH

Elle fait remarquer que la SAMAH n'a effectué aucun don en 2015 en prévision de sa contribution en faveur du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH en 2016 dont le montant s'élève à Fr. 172'014.- . Détail des chiffres de la campagne :

	2015	Total Campagne 2015-2016
<i>Dons (Fonds dédié)</i>	<i>Fr. 124'245.-</i>	<i>Fr. 398'319.-</i>
<i>Dépenses (Fonds Dédié)</i>	<i>Fr. 66'087.-</i>	<i>Fr. 398'319</i>
<i>Don de la SAMAH</i>	<i>-0-</i>	<i>Fr. 171'014.-</i>

D. de Saint-Pierre regrette que cet effort financier n'ait pas obtenu le résultat attendu. Néanmoins, « SAMAH en sort renforcée

3 Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, Guy-Olivier Rombaldi (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes, conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la trésorière.

4 Votes et décharges des rapports

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

5 Intervention de Jean-Yves Marin, directeur des MAH

J-Y Marin remercie la SAMAH et ses membres pour leur fidèle engagement et leur soutien.

Il exprime sa déception quant au vote négatif du 28 février mais affirme que « le MAH n'est pas prêt à céder à tout coup de blues » : les expositions se succèdent, la vie du musée

continue et ses collaborateurs poursuivent leur travail. Ces derniers font le maximum pour faire vivre le musée.

Il annonce que le MAH va prendre possession durant l'été 2017 d'un grand dépôt, situé dans le quartier de la Jonction, qui lui permettra de regrouper ses réserves dans des conditions optimales de sécurité et de conservation. Les collaborateurs du MAH préparent cette « transhumance » des œuvres (650'000 objets analysés un à un).

6 Intervention de Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge du département de la culture et du sport

S. Kanaan remercie la SAMAH pour son engagement exceptionnel en faveur du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH. Il retient de cette campagne :

- Présentation d'un projet concret et abouti
- Côté des partisans du projet : campagne très active et positive
- Côté des opposants : campagne agressive
- Nécessité d'améliorer l'ancrage du musée au sein de la cité

« Les musées suscitent une forte émotion » déclare le magistrat, exprimant sa détermination à remettre le Musée au cœur du débat.

Il annonce que le Conseil administratif prévoit notamment, avant la rentrée 2016/2017, de constituer une commission d'experts ayant pour mission d'établir un nouveau projet muséal pour le MAH. La question de l'implantation sera traitée une fois le projet muséal formalisé (trois ans maximum). Un concours d'architecture sera ensuite organisé, ouvert selon les normes actuelles. Enfin, de nouveaux partenaires privés devront être à nouveaux obtenus – opération séduction.

7 Questions personnelles

Un membre rend hommage à la présidente de la SAMAH pour son engagement, déclarant qu'elle a mené cette campagne « d'une main de maître ». Longs applaudissements. Puis pose la question du positionnement du Comité de la SAMAH dans le grand débat politique relatif à la culture à Genève ?

La présidente répond que le Comité ne souhaite pas interférer dans la sphère politique. Néanmoins, elle annonce qu'au sein du Comité, un petit groupe de travail s'est constitué pour discuter de la suite, contribuer au débat et le faire avancer.

L'Assemblée est levée à 19h45 et est suivie d'une collation au Barocco.